

Votre garantie santé
en toute tranquillité !



Facilit'santé

Facilit'santé s'adresse aux moins de 65 ans.

Elle couvre un large éventail de soins : des consultations classiques (avec ou sans dépassements d'honoraires) jusqu'à la médecine douce.

- 4 niveaux et 2 renforts en option.
- Prise en charge immédiate sans questionnaire de santé¹.

Exemples de prestations spécifiques²



Honoraires médicaux

Prise en charge des dépassements d'honoraires, certificat médical obligatoire pour l'ouverture, la modification ou la reconduction d'une mesure de protection juridique d'un majeur...



Honoraires paramédicaux

Masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers...



Analyses et examens de laboratoire, radiologie...



Pharmacie

¹ Date d'effet de l'adhésion au 1^{er} jour du mois de la réception du bulletin d'adhésion complet par la mutuelle. (Pour l'appareillage et l'hospitalisation un délai de carence peut s'appliquer. Voir article 4 du Règlement Mutualiste dans le Cahier juridique pour les contrats individuels en complémentaire santé des Offres Solidaires au 1^{er} janvier 2022).

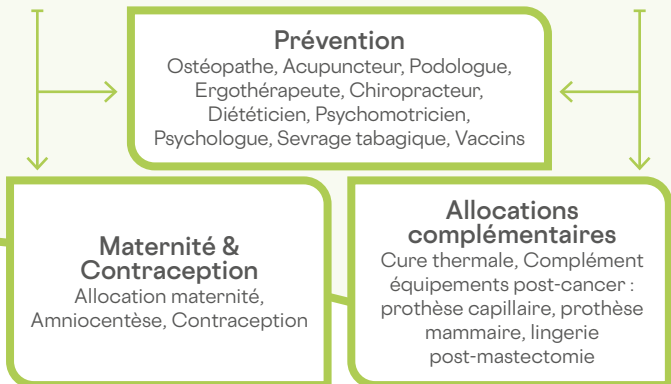
² Les prestations mentionnées dépendent du niveau de couverture et des options choisies.

Les renforts optionnels

Des packs Confort en complément de la base choisie pour accéder à des prestations supplémentaires

Pack « Jeunes et Familles »

Pack « Seniors »



Hospitalisation

Forfait journalier illimité en médecine et chirurgie, prise en charge des dépassements d'honoraires, chambre particulière, frais d'accompagnant...



Dentaire

Soins et prothèses 100% Santé, forfaits équipements libres, consultations et radiologies, prothèses dentaires, orthodontie, y compris non prise en charge par la Sécurité sociale...



Optique

Équipements 100% Santé, forfaits équipements libres, lentilles de contact, y compris non remboursées par la Sécurité sociale...



Appareillage

Audioprothèses 100% Santé, forfaits équipements libres, forfaits « Aides techniques » (semelles amovibles sur-mesure, bas de contention, ceinture de soutien lombaire...) et « Fauteuil roulant »...

Les services inclus dans votre garantie

Intégrance Assistance pour vous accompagner à tout moment



- Écoute et conseil : des conseillers sociaux sont à votre écoute pour vous orienter sur tous les sujets de la vie quotidienne.
- Téléconsultation : des médecins généralistes et spécialistes vous conseillent, diagnostiquent et envoient des ordonnances à distance si nécessaire.
- Assistance santé : des services d'aide à la personne sont déclenchés dans les situations difficiles (hospitalisation dès ambulatoire, oncologie, handicap, familles, assurés aidants, protection juridique).
- 2^{ème} avis médical : des médecins reconnus pour leur expertise posent un 2^{ème} avis en cas de maladie grave ou de décision médicale importante.

Exemples d'assistance santé



Assurés aidants



Cancérologie



Famille



Handicap



Hospitalisation



Protection juridique



NOUS ACCOMPAGNONS
CEUX QUI AIDENT



Application mobile partagée pour le proche dépendant et l'aidant

Intégrance vous propose de bénéficier d'un accès offert et illimité à Tilia, un accompagnement personnalisé humain et digital via une application mobile vous permettant d'être rassuré et épaulé.

Les fonctionnalités : sollicitations illimitées auprès d'Intégrance Assistance, partage de l'application entre l'aidant, le proche dépendant et jusqu'à 3 personnes de confiance, agenda partagé, alerte lors du passage des prestataires au domicile, simulateur d'aides financières et sociales, fiches pratiques, guide des aidants.




Sensibilisation et démonstration Soin des dents

Intégrance vous propose une vidéo de sensibilisation et de prévention à la santé bucco-dentaire, en partenariat avec l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire.



Espace personnel en ligne

Intégrance met à votre disposition un espace personnel pour suivre vos remboursements, faire une demande de prise en charge hospitalière, modifier vos coordonnées, déclarer un changement de situation familiale etc.



Aurélie et Pierre,
un couple de 30 ans,
ont choisi la garantie

Facilit'santé avec
le Niveau 2 pour
102,09€ par mois.

BON À SAVOIR

Grâce à la Loi relative au droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé (Loi n° 2019-733 du 14 juillet 2019), le contrat actuel peut être résilié à tout moment dès lors que ce dernier a été souscrit il y a plus d'un an. Et ce, en toute simplicité : nous nous occupons des démarches à effectuer vis-à-vis de l'ancien assureur.



Restons en contact

www.integrance.fr

0 800 103 014

Service & appel
gratuits



Intégrance - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 340 359 900. Siège social : 89, rue Damrémont - 75882 Paris cedex 18. Nouvelle adresse à partir du 1er janvier 2023 : 51, rue Paul Meurice - 75020 Paris. Toutes marques déposées. Photos : Adobe Stock. FLYFAC-09/22 - Concept. S.Mkg / Agence-Bolivie.fr - Imprimeur : Graph 2000. Document à caractère publicitaire - Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.